

Spécialité Perfectionnement sportif mention Canoë-kayak et disciplines associées en eau calme

RNCP39929 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	DEJEPS — Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15483
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19310098900014	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'entraînement des activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau calme nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » mention « activités de canoë-kayak et disciplines associées en eau calme » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

ACTIVITÉS VISÉES

Participation à la conception de projets et à la direction d'une structure de canoë-kayak et disciplines associées :
Contribution à l'analyse des attentes des prescripteurs en prenant en compte les caractéristiques physiques, cognitives et psychiques des publics impliqués
Participation au temps de concertation avec les instances dirigeantes en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur pour favoriser l'intégration de tous
Proposition d'actions dans le cadre des objectifs de la structure de canoë-kayak et disciplines associées en lien avec les spécificités des publics encadrés
Élaboration et partage de programmes sportifs en canoë-kayak et disciplines associées adaptés aux caractéristiques et besoins de chacun
Anticipation des évolutions possibles du projet d'action en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap
Coordination d'une équipe bénévole et professionnelle au sein d'une structure de canoë-kayak et disciplines

associées :

Organisation des collaborations entre professionnels et bénévoles en adaptant les modalités de communication, les objectifs, les moyens et outils aux particularités de chaque membre de l'équipe pour favoriser l'intégration de tous
Gestion de la dynamique de groupe en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers

Définition des choix techniques et stratégiques

Conception de la communication adaptée aux caractéristiques singulières du public visé

Représentation de la structure auprès des différents acteurs et partenaires

Encadrement d'activités de perfectionnement sportif en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme :

Proposition de programmes de perfectionnement sportif dans la cadre des objectifs de la structure de canoë-kayak et disciplines associées adapté aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés

Définition des modes d'intervention à caractère technique adaptées au niveau de progression technique et aux caractéristiques spécifiques des pratiquants

Proposition des démarches d'entraînement adaptés aux objectifs et aux caractéristiques spécifiques des compétiteurs

Encadrement des apprentissages techniques en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme en prenant en compte les caractéristiques spécifiques des pratiquants

Conduite des temps de perfectionnement en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme en lien avec les singularités des pratiquants

Analyse les potentiels et les limites des pratiquants en lien avec leurs spécificités

Accompagnement des pratiquants dans l'analyse de leur pratique en adaptant les démarches et outils pédagogiques à leurs caractéristiques spécifiques

Conception d'interventions dans le champ de la formation en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme à partir des singularités des stagiaires

Mise en oeuvre de situations formatives en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme à partir des singularités des stagiaires

Encadrement du canoë-kayak et disciplines associées en eau calme en assurant la sécurité :

Encadrement du canoë-kayak et disciplines associées en eau calme en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leurs singularités

Vérification de la conformité du matériel technique nécessaire à la réalisation de l'activité canoë-kayak et disciplines associées en eau calme en prenant en compte les caractéristiques singulières des pratiquants

Vérification de la conformité des lieux de travail au regard des normes d'hygiène et de sécurité en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Concevoir un projet d'action :
- Analyser les enjeux du contexte socioprofessionnel en tenant compte des particularités des publics impliqués
- Formaliser les éléments d'un projet d'action en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués
- Définir les moyens nécessaires à la mise en oeuvre d'un projet d'action en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des publics impliqués
- Coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action :
- Animer une équipe de travail en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous
- Promouvoir les actions programmées en adaptant les modalités de communication aux singularités de son interlocuteur
- Gérer la logistique des programmes d'action
- Animer la démarche qualité
- Conduire une démarche de perfectionnement sportif en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme :
- Conduire une démarche d'enseignement en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme en prenant en compte les particularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants
- Conduire une démarche d'entraînement en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme à partir des caractéristiques singulières adaptées aux objectifs de perfectionnement sportif des pratiquants
- Conduire des actions de formation en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme en prenant en compte les singularités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques des pratiquants
- Encadrer le canoë-kayak et ses disciplines associées en eau calme en sécurité :

- Réaliser en sécurité les démonstrations techniques en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme
- Adapter sa posture pédagogique et les démarches d'intervention afin que chaque sportif évolue en sécurité
- Réaliser les gestes professionnels nécessaires à la sécurité des pratiquants en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme en prenant en compte leurs caractéristiques singulières physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité et de celle des tiers

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire du DEJEPS mention canoë-kayak et disciplines associées en eau calme exerce majoritairement en club et au sein de structures touristiques. La branche associative reste importante dans l'offre de prestations de canoë.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif » mention « canoë-kayak et disciplines associées en eau calme » permet d'occuper des emplois :

- d'entraîneur dans les associations, les centres locaux, régionaux ou pôles espoirs ;
- formateur ;
- agent de développement du canoë-kayak et des disciplines associées ;
- gestionnaire d'une structure de canoë.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'entraîneur en canoë-kayak et disciplines associées en eau calme est soumise à l'application de l'article L.212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- attester d'une expérience d'encadrement en autonomie en canoë-kayak de trois cents heures au minimum ou trois saisons sportives ;
- attester d'une participation en embarcation monoplace à une compétition de niveau régional ou de premier niveau

national en eau calme ;

- attester de sa capacité à plonger, nager cent mètres en nage libre et s'immerger pour récupérer un objet ;
- justifier de la maîtrise des gestes techniques correspondant au niveau « pagaie rouge », en eau calme tel que défini par la Fédération française de canoë-kayak et disciplines associées.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	10 389 €
Selon la branche	6 000 € – 11 019 €
Prise en charge	Branches concernées
10 389 €	Valeur par défaut · 207 branches
11 019 €	CPNEF Sport, CPNEFP hôtellerie de plein air
10 578 €	CPNE Travail Temporaire
10 200 €	CPNEF ECLAT
10 000 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2028
Date de dernière délivrance possible	01/01/2028

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP42400

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39929/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	10 903 €

Durée	1200 h
-------	--------

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	2
Organismes gestionnaires (CFA)	2
Organismes formateurs	1
Régions couvertes	1
Départements couverts	1
Organismes certifiés Qualiopi	1
Sessions	de 08/2026 à 11/2027

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).